



Déclaration préalable de l'ensemble des représentants des personnels et de MGEN - CAAS de l'académie de Versailles du 07/04/2016

Depuis la refonte des instances de l'action sociale ministérielle il y a un peu plus de deux ans, force est de constater que l'inertie de notre ministère est largement à l'œuvre sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui : nous n'avons eu de cesse de montrer les besoins prégnants et croissants des personnels en terme d'action sociale, pour autant les moyens alloués n'ont toujours pas été augmentés du moindre euro. Et ce ne sont pas les deux augmentations de 0,6% du point d'indice à venir qui vont répondre à la problématique globale du niveau de rémunération des agents de l'Education Nationale. La situation de précarité dans laquelle se trouve de plus en plus de nos collègues ainsi que la crise du recrutement que nous connaissons dans notre ministère ne trouveront pas de solution tant que les conditions d'emploi et de rémunération qui nous sont actuellement imposées ne seront pas fortement améliorées, c'est-à-dire tant que la règle d'or budgétaire sera considérée aux yeux de nos gouvernements comme plus importante que l'intérêt des personnels et des élèves. Ces problématiques sont particulièrement prégnantes dans notre académie, qui est la première académie d'accueil de collègues entrants dans le métier.

Dans notre académie, les dépenses d'action sociale sont en forte hausse depuis deux ans, en partie grâce à l'action des services en termes d'information, suite à l'impulsion des représentants des personnels et de MGEN en CAAS, et nous tenons à nouveau à les en remercier. Nous tenons aussi à nouveau à souligner les efforts budgétaires consentis en "interne" par l'administration rectorale, en particulier l'an passé, via les rallonges non-négligeables accordées au budget de l'action sociale.

Pour autant, nous persistons à affirmer que les besoins vont continuer de croître dans notre académie, et nous réitérons notre demande d'augmenter l'enveloppe allouée à l'action sociale dès le CTA budget, afin de pouvoir fournir plus de visibilité aux services, au lieu de les forcer à constamment s'interroger sur la possibilité d'honorer les dossiers des collègues et d'attendre une éventuelle rallonge en cours d'année. Malheureusement, force est de constater que cela n'a encore pas été le cas cette année. Une hausse de l'enveloppe permettrait aux représentants des personnels et de MGEN en CAAS de pouvoir enfin faire des propositions concrètes de nouvelles ASIA et de révision des plafonds des ASIA existantes, au lieu de devoir se censurer car contraints par l'enveloppe. Nous rappelons que, selon nous, l'ensemble des ASIA actuellement en place dans notre académie sont nécessaires, et qu'aucune ne doit être ni réduite ni supprimée.

Lors de la CPBA de mars dernier, M. le DRH s'est engagé à interpeller le ministère afin d'obtenir une rallonge de la brique qui nous est allouée. Nous saluons à nouveau cette prise de position, que nous espérons vivement suivie des faits, et surtout portant ses fruits.

Nous continuons de croire que l'action sociale, qui ne doit pas être un complément de revenu, est une composante essentielle de l'épanouissement personnel, familial et culturel de tous les agents, et que pour mener cette mission à bien, un engagement fort de l'employeur est nécessaire, tant sur l'information faite aux personnels que sur les moyens humains et budgétaires alloués.

Dans la continuité de nos interventions dans cette instance depuis deux ans, nous continuons de porter les revendications suivantes :

- une campagne d'information en deux temps (début d'année scolaire et début d'année civile), et sur deux volants (information directement aux personnels sur la boîte mail professionnelle, et par voie hiérarchique via une véritable campagne d'affichage dans l'ensemble des lieux d'exercice de tous les agents, pas seulement en salle des professeurs) ;
- un abondement budgétaire à une hauteur suffisante de la masse salariale afin de satisfaire l'ensemble des besoins ;
- un suivi au plus près de la répartition des dépenses en cohérence avec les quatre axes définis par le texte de cadrage ministériel de février 2014.

Nous tenons enfin à rappeler notre demande de la tenue d'un nouveau GT sur le calendrier et le déroulement des instances départementales à l'image de celui de l'an passé, mais avec un représentant de l'employeur par département, afin que les échanges et les informations soient les plus précis et complets possibles.